



Toulouse, le 13 SEP. 2022

**Direction Mobilités Proximité****Jean-Franck CORNAC**

Directeur

**Monsieur****NOS RÉF. :** DMP/SRM46/AB/D22-03729**AFFAIRE SUIVIE PAR :** Alain BAUDEZ**CONTACT :** [alain.baudez@laregion.fr](mailto:alain.baudez@laregion.fr)

Tél. : 05 61 39 69 36

**OBJET : Ligne liO**

Monsieur,

Par courrier du 28 juin dernier, vous avez attiré l'attention de Madame la Présidente de Région sur votre mécontentement concernant l'absence d'offre de transport public sur les secteurs de Gourdon et de Salviac.

Vous regrettez cette situation car aucun mode alternatif à l'usage de la voiture individuelle n'est disponible, handicapant une population vieillissante dans leurs déplacements au quotidien.

Je tiens à vous assurer de l'investissement de la Région face à cette situation.

Ainsi, depuis septembre, l'ensemble des circuits scolaires qui ne transportent pas d'usagers scolarisés en maternelle et primaire peuvent être empruntés, sous certaines conditions, par des usagers commerciaux. Comme vous le soumettez dans votre courrier, vous pourrez emprunter la ligne de transport scolaire Marminiac – Gourdon ou la ligne Le Vigan – Gourdon. Pour ce faire, je vous invite à prendre contact avec le service régional des mobilités du Lot qui est basé à Cahors (05 61 39 69 43) qui vous expliquera les démarches à suivre.

Cette possibilité ouverte par le nouveau règlement du transport scolaire régional sera de nature à désenclaver l'ensemble des territoires ruraux de notre région.

D'autres mesures votées par les élus régionaux entendent favoriser une alternative à la voiture individuelle.



HÔTEL DE RÉGION

La plus importante de ces mesures consiste en l'émergence d'une offre de transport à la demande, mode le plus adapté pour des territoires peu densifiés à l'habitat diffus. La Région soutient ainsi depuis de nombreuses années maintenant, des projets locaux qui doivent être portés par les EPCI (communauté de communes principalement) afin que l'offre proposée soit au plus proche du besoin des administrés. Ce dispositif financé à 70 % par la Région, bénéficie actuellement à la Communauté de Communes de Quercy Bouriane. En revanche, la communauté de communes de Cazals - Salviac n'a, pour l'instant, soumis aucun projet de création d'un tel service sur son territoire. Les services de la Région restent à leur disposition si une nouvelle ambition venait à émerger.

L'aide apportée par la Région à l'achat de vélos électriques complète ces dispositifs et la Région vient de se doter d'un plan en faveur du covoiturage pour offrir au grand public un éventail de possibilités pour répondre et couvrir les besoins de mobilités.

En espérant avoir répondu à vos attentes, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

**Jean-Franck CORNAC**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JFC', written over the printed name 'Jean-Franck CORNAC'.